

VACANCES QUE FONT LES JEUNES ?

Après une année de travail, les vacances, c'est un besoin : il faut se refaire une santé, comme on dit. Depuis 1936, date à laquelle les travailleurs obtenaient par la lutte les congés payés, ce besoin n'a cessé de s'accroître. L'accélération continue des cadences, l'allongement de la journée de travail par le temps de transport, la généralisation du travail en équipe et en poste se conjuguent pour aboutir à une fatigue accrue de l'ouvrier. A cela s'ajoutent des conditions de vie (logement, loisirs...) telles que la récupération ne se fait plus. Puis tout cela devient pour les familles populaires, une nécessité parfois obsédante. A tel point que l'on effectue parfois des sacrifices sur d'autres points de son budget, pour pouvoir partir.

Mais partir, ce n'est pas forcément se reposer seulement. Car la vie qui nous écrase toute l'année, nous la retrouvons beaucoup en vacances. Il faut s'entasser dans des campings, où tout est organisé pour que chacun reste sous sa tente ; où l'anonymat continue à être la règle. Partout chemine l'idée que dans cette société les vacances ne sont qu'un pis-aller. On prend les vacances que l'on peut. Demain, la classe ouvrière au pouvoir saura organiser de vraies vacances !

De manière générale, les jeunes ont tendance à refuser de prendre des vacances avec leurs parents. Surtout pour ceux qui ont 18 ans ou plus. Ils préfèrent partir à plusieurs en camping.

Le camping est sans doute, un des modes de vacances les plus populaires (parmi les familles ouvrières, 30 % campent). C'est aussi celui qui a le plus rapidement progressé ces dernières années, la hausse du coût de la vie amène ceux qui veulent partir « quand même » à choisir ce moyen relativement économique. Dans quelles conditions se passent ces vacances ?

L'entassement favorise-t-il les échanges ? Des campeurs répondaient « On se dit bonjour le matin ; on discute plus facilement parce qu'on est plus détendus que pendant l'année, mais ça va pas beaucoup plus loin. A moins que l'on ne se connaisse d'une année sur l'autre ». La structure même des campings incite peu aux échanges. La seule activité commune est la toilette et la vaisselle, c'est effectivement un lieu de discussion. De tels endroits où se retrouvent des travailleurs et des jeunes de différentes régions pourraient favoriser un échange d'expériences, une connaissance commune de leur vraie vie, avec celles des travailleurs et paysans locaux !

POINT DE VUE D'UN PAYSAN TRAVAILLEUR DE L'ARDECHE

Interrogé sur les tensions entre estivants et paysans, dans une région qui s'essouffle et meurt lentement : « Il y a un effet de tension à partir du moment où il y a concentration de touristes dans un endroit donné. Par exemple le préfet avait donné son accord pour que le concassage de pierres qui se faisait sur une montagne soit interrompu pendant l'été. Parce que les touristes avaient fait une pétition. Si on raisonne comme ça, on peut remettre en cause le traitement de la vigne parce que c'est nauséabond, l'arrosage parce que c'est bruyant etc... Quittant les concentrations

LA RÉGLEMENTATION DU CAMPING ÉLÉMENTS MINIMUM D'ÉQUIPEMENT DES TERRAINS DE CAMPING

Catégorie	eau potable points d'eau cimentés	WC p. 100 personnes	installations sanitaires p. 100 personnes	accès	entretien surveillance
1 étoile	eau potable dans le camp ou à proximité, au maximum 100 m débit : 40 l/j et par personne	urinoir à effet d'eau WC à effet d'eau	elles ne doivent pas être aména- gées en bordure des voies publi- ques, 1 douche froide en box	raccorde- ment à une voie publique	surveillance constante de la part du gestion- naire ou d'un préposé
2 étoiles	50 l par personne et par jour	idem	2 bacs à laver la vaisselle, 1 bac à laver le linge, 2 douches froides en boxes.	accès du terrain car- rossable	garde de jour et cloture effective du terrain
3 étoiles	60 l/j/pers. + le nécessaire au fonctionnement des installations sanitaires	3 WC à ef- fet d'eau 3 urinoirs à effet d'eau	1 bac à laver le linge en plus, 3 douches chau- des en boxes	id. + allées intérieures carros- sables avec revêtement anti- poussière	garde de jour et de nuit, pavillon d'administration
4 étoiles	70 l par jour et	idem	1 douche chaude en plus	idem	idem

Utilisez ce tableau pour contrôler les équipements que vous êtes en droit d'attendre, selon la catégorie de votre camping, qui doit être affichée à l'entrée.



des villes on va vers d'autres concentrations. On fait des trucs monumentaux et les gens sont entassés dans des campings. D'une foudrière humaine en ville, on rentre dans une foudrière à la campagne pour passer les vacances ! Ce tourisme là, ça n'amène rien du tout.

Dans ces conditions, les rapports entre touristes et paysans sont peu développés : «A un échelon local, les gens arrivent beaucoup plus à se connaître. Disons que le tourisme ne doit pas être la base économique. Le tourisme doit s'ajouter à toute une vie sociale, ce n'est pas parce qu'on amènera une certaine activité grâce au tourisme, qu'on va développer automatiquement la région, ce n'est pas vrai ! Cela ne peut être qu'un complément. Ils encouragent les communes à axer leur développement sur le tourisme et à réaliser de grosses opérations. C'est plutôt le tourisme à la ferme qui serait intéressant. On pourrait organiser des sortes de marchés dans les communes où les gens pourraient s'approvisionner. Mais, à partir du moment où sont organisées des grosses concentrations, des supermarchés sont montés à l'intérieur des campings qui s'approvisionnent ailleurs que dans la région. Finalement l'économie fondée sur ce type de tourisme échappe à l'échelon local ! Au profit de quelques uns... A partir du moment où il y a de telles concentrations touristiques, c'est l'anonymat qui prévaut, les gens ne se connaissent pas, et parfois, les pêches sont pillées, les récoltes ne sont pas respectées...».

Mais malgré ces freins, est-ce qu'il n'y a pas parfois d'autres types de rapports entre touristes et paysans, je pense aux estivants d'origine populaire :

«C'est sûr qu'il y a des attitudes différentes, et même pour les Hollandais selon leur classe, il y en a de plusieurs sortes.

Si une maison est retapée dans un village, cela n'est pas un mal si les gens reviennent tous les étés, mais à condition que le terrain reste à la commune, qu'on puisse le travailler. Ce qui est anormal,

c'est que le terrain échappe aux paysans de la commune !

Quelquefois, il y a de très bons rapports entre les travailleurs qui sont en vacances et les paysans. Il y a en a qui aident les paysans à travailler. Il y a des discussions et c'est facilité quand l'estivant est intégré à l'échelon local.

C'est toute la différence avec les espèces de ghettos mis en place par des sociétés, dont le pouvoir économique est écrasant pour la région et qui peu à peu, cherchent à liquider le paysan ! C'est pourquoi ce type de tourisme concentrationnaire est mal vu au niveau des paysans.

En plus, dans une région classée «touristique» comme l'Ardèche, la venue massive des touristes du jour au lendemain, on la sent passer : d'un seul coup, les étiquettes valent ; les moins fortunés et ceux qui vivent en permanence ici, portent ce fardeau ! Est-il normal d'axer la vie d'un pays sur deux trois mois d'été ? C'est vivre à l'aveuglette !

Il y a des milliards qui sont dépensés pour l'équipement touristique des régions. Avec cet argent, on «achète» les communes et on méprise l'économie de fond, les jeunes quittent la campagne et à terme, l'indépendance économique du pays, du point de vue agriculture, est menacée ! Prenons l'exemple du barrage de Cheylard. Au début, pour l'imposer, ils disaient que c'était pour produire de l'électricité. Mais depuis, on s'est rendu compte que c'est juste un plan d'eau pour le tourisme ! Les communes ont marché à cause des subventions à la construction. Alors qu'avec cette masse d'argent et de travail, on aurait pu construire des équipements précieux pour la vie de plusieurs communes !.

Le type de tourisme qui n'apporte rien, consiste à ne visiter que des monuments, goûter aux spécialités : le tourisme des guides et des comités d'initiative. Alors que l'on peut en plus de cela, du soleil, et de la détente, connaître la vraie vie du peuple.

VACANCES DE JEUNES EN ALGERIE

La conception des vacances véhiculée par la bourgeoisie : «Soleil, détente, repos», nous coupe pour un mois de toute vie sociale : vacances = monde à part. Bien sûr, cela s'appuie sur un désir réel : se dépayser, mener une autre vie que celle qui nous est imposée le reste du temps. Et dans la société capitaliste ce n'est pas un luxe, mais une nécessité. Nous refusons de sortir d'un ghetto pour entrer dans un autre !

Les vacances doivent être l'occasion pour nous d'approcher une autre réalité, d'enrichir nos connaissances, de réfléchir aussi.

Alors pourquoi l'Algérie ? C'est qu'il nous a paru intéressant de nous rendre compte plus concrètement de la situation d'un pays du Tiers Monde qui connaît un régime politique bien particulier : le capitalisme d'Etat.

Visiter les fermes d'Etat, les coopératives, les usines nous permettra sans aucun doute de mieux apprécier la situation des travailleurs, des paysans et de confronter notre conception du socialisme à la réalité algérienne : qui détient le pouvoir ? Comment s'exerce la démocratie ?... Apporter de premiers éléments de réponse à ces questions contribue à élargir nos connaissances, à mieux cerner les contradictions qui peuvent exister en Algérie, à dénoncer la nature d'un régime qui se dit «socialiste» en affirmant par là même notre conception du socialisme.

Rendez-vous dans Rebelles à la rentrée pour le compte-rendu de ce voyage.

Et nous invitons tous les camarades qui passeront des vacances riches d'expériences à nous envoyer leurs contributions pour le prochain numéro de Rebelles.

ceux qui restent !



— Baby foot, juke box, flippers et autres machines à sous : une illustration de la politique des loisirs mise en place par la bourgeoisie.



— Monotonie des cités populaires, désœuvrement et isolement : tel est le lot des jeunes qui ne peuvent partir.

Travail pour les jeunes de moins de seize ans, pendant les vacances

Nombreux sont les jeunes issus de familles populaires, qui travaillent un mois ou deux pendant les vacances scolaires, ne serait-ce que pour pouvoir se payer des vacances. Les patrons y trouvent leur compte, en les payant au rabais, et en leur confiant tous les «sales boulots». C'est pourquoi, il importe qu'ils connaissent leurs droits.

PAS DE TRAVAIL À LA CHAÎNE

Pendant la durée du travail, qui ne peut excéder huit heures par jour et quarante heures par semaine, les adolescents ne peuvent exercer de travaux entraînant une fatigue anormale. Il est notamment interdit d'imposer des travaux répétitifs.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Les adolescents embauchés doivent bénéficier d'un salaire qui ne peut être inférieur à 80 % du SMIG. Il existe cependant des conventions collectives qui prévoient un salaire supérieur (se renseigner auprès des organisations syndicales de l'entreprise ou de la localité). Par ailleurs, si le jeune travaille un mois complet, il a droit à une indemnité compensatrice de congés payés égale à deux jours de salaire. Enfin, les jeunes bénéficient de l'ensemble de la législation protectrice applicable aux autres travailleurs de l'entreprise en matière notamment d'hygiène et de sécurité.

AFFILIATION A LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le jeune embauché est obligatoirement immatriculé à la sécurité sociale.

